

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 30 (1892)  
**Heft:** 26

**Artikel:** De Glion à Naye  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-193022>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
six mois . . . 2 fr. 50  
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS  
datent du 1<sup>er</sup> janvier, du  
1<sup>er</sup> avril, du 1<sup>er</sup> juillet ou  
du 1<sup>er</sup> octobre.

### De Glion à Naye.

En voyant l'annonce de l'ouverture très prochaine du chemin de fer de *Glion aux Rochers de Naye*, on est vivement étonné de la célérité avec laquelle ces travaux ont été poussés, grâce à l'intelligente et active administration dans les mains de laquelle cette grosse entreprise est tombée, ainsi qu'au personnel de choix chargé de l'exécution.

Pour que nos lecteurs puissent d'ores et déjà se faire une idée de cette superbe ligne, nous leur proposons d'en suivre avec nous le pittoresque parcours, à l'aide de l'intéressante notice de M. Ed. Lullin, ingénieur, éditée par MM. Georges Bridel et Cie, à Lausanne (\*).

Après un aperçu historique sur la région de Montreux, qui ne commença à être connue des étrangers qu'à la fin du siècle dernier ; après avoir fait ressortir les nombreux progrès réalisés dans cette partie des rives du Léman, dont la prospérité va toujours croissant, et jeté un coup d'œil rapide sur l'originale et hardie petite ligne ferrée du *Territet-Glion*, M. Lullin nous fait visiter le *Glion-Naye*, qui en est le magnifique prolongement.

A partir de la gare de Glion, et pendant les premiers moments, la voie s'élève doucement parmi les prairies et les arbres fruitiers et atteint bientôt un petit ravin creusé par le ruisseau de *Tornafoux* qu'elle franchit sur un viaduc en fer de dix mètres de hauteur.

Puis, après un dernier coup d'œil jeté au travers du tendre feuillage des bouleaux, sur les Avants et leur bel hôtel, vous êtes surpris par l'obscurité d'un tunnel qui porte le nom du *Tremblex* et mesure 135 mètres de long. A la sortie de celui-ci, la ligne change de direction et le train laisse derrière lui le beau vallon creusé par la baie de Montreux, pour s'attacher aux flancs du mont de *Caux*, qui regarde le lac, et atteindre la station de *Caux*.

En songeant à l'animation et à l'aspect tout nouveau que va prendre cette station, d'où l'on jouit déjà d'une vue su-

perbe sur le lac, les Alpes et la plaine qui s'étend autour de l'embouchure du Rhône, on ne peut s'empêcher de se reporter à 15 ou 20 ans en arrière, alors que Glion n'était qu'un modeste village et où la croupe arrondie du mont de Caux ne comptait que quelques chalets et fenils. Qui aurait cru, alors, qu'à la place de ceux-ci, s'élèverait un jour le grand bâtiment flanqué de deux ailes avec buffet-restaurant et salles de réunion ?...

De cette station, située à 1050 mètres, nous nous élevons sur le dos arrondi des monts de Caux, nous passons près des chalets de *Saudys*, situés 150 mètres plus haut ; puis nous retrouvons, dans sa partie supérieure, la vallée de la baie de Montreux que nous avons quittée un peu avant Caux.

Ici la ligne traverse le petit vallon de *Pacot* entre la pointe du même nom et la dent de *Merdasson*. — Disons en passant que ce singulier nom de montagne vient de se poétiser un peu sous la plume de M. Lullin, qui l'appelle *Meldasson*. Ce changement de consonne sera moins dissonnant dans l'horaire de la nouvelle voie.

Au sortir du vallon de Pacot, ce ravisant nid de verdure, la ligne parcourt des pentes très rapides, dénudées et d'un aspect sauvage, qui font un contraste frappant avec le paysage romantique du vallon de Pacot qu'on vient de quitter.

Mais ce qui ne tarde pas à attirer l'attention c'est le massif hardi de la *Dent de Jaman*, barrant le haut du vallon et qui se dresse comme un obélisque, avec son altitude de 1879 mètres. Ici, la voie ne pouvant ni franchir la montagne, qui devient de plus en plus abrupte, ni la contourner, est forcée d'entrer dans un tunnel, et on a l'impression qu'on va pénétrer et se perdre dans la base même de la Dent de Jaman.

Au sortir du tunnel, un spectacle tout nouveau se présente aux yeux ; des pentes gazonnées ou semées de rochers d'où l'on aperçoit le minuscule *lac de Jaman*, dont les eaux dorment paisiblement à l'altitude de 1568 mètres.

La station de Jaman, à très peu de distance de la sortie du tunnel, est un

centre de nombreuses promenades et excursions variées. Après un parcours d'un demi-kilomètre seulement, on se trouve au pied de la Dent dont l'ascension peut se faire facilement en une demi-heure.

Le chemin qui reste à faire après la station de Jaman est le plus court de la ligne, mais le plus sauvage et le plus grandiose, soit par les rochers qu'on doit parcourir ou traverser, soit par le panorama de plus en plus vaste que la vaste embrasse.

En quittant de la station, la voie s'attache pendant quelques instants au flanc de la Dent de Meldasson, — ne nous trompons pas, — dont les pentes forment un vrai champ de rhododendrons. De là, elle longe une arrête où elle s'avance avec hardiesse et comme isolée dans l'espace.

Tout à coup, on se trouve en face de la haute paroi de rochers à pic formant le dernier relèvement du mont de Naye, que le train traverse par un tunnel de 245 mètres de longueur, et portant le nom de *tunnel de Naye*.

Au sortir du tunnel, le train débouche sur le plateau supérieur de Naye, chemine parmi ses pâturages, traverse encore un tunnel de 85 mètres de long, dit *tunnel des Fontaines*, à cause des sources qui ont été trouvées près de là, et atteint enfin la station de *Naye*, qui termine le parcours.

Cette station, dont l'altitude est de 1975 mètres, ne doit pas comporter seulement les bâtiments et le matériel nécessaires à l'exploitation du chemin de fer, mais encore un vaste buffet-restaurant auquel sera annexé l'*Hôtel de Naye*, placé au point où débouche le sentier qui amène par le col et le chalet de Sotodoz — dit le *Chalet des chèvres* — les excursionnistes venant péniblement à pied par *Chamosallaz* et les *Recourbes*.

Une distance de 70 mètres seulement séparera ces bâtiments du sommet des Rochers de Naye.

Le spectacle dont on jouit du *Signal de Naye* surpasse en grandeur et en beauté tout ce que l'on peut imaginer.

« Cette vue panoramique, nous dit M. Lullin, forme pour ainsi dire un immense croissant dont le centre est oc-

(\*) Brochure de 50 pages, illustrée de 10 charmantes gravures et vignettes. En vente chez tous les libraires et au Bureau du *Conteur*. Prix : 1 fr.

cupé par le lac Léman. Les montagnes de la Savoie en forment l'une des pointes, en venant s'abaisser vers ses eaux non loin d'Evian, tandis que les rives si riches du canton de Vaud, qui s'étendent de Montreux à Rolle et Nyon, en forment l'autre pointe, avec, dans le lointain et comme pour clore vaguement le croissant, la bande bleuâtre du Jura.

» En tournant les yeux à droite et vers le nord, voici la Dent de Jaman et l'arrête fortement ciselée des Rochers de Naye, au-delà desquels on voit fuir la Sarine, et qui servent de premier plan à un océan de montagnes appartenant au canton de Fribourg, et notamment à la Gruyère. Puis, dans le lointain, s'étale la blanche et magnifique chaîne qui couronne de ses glaces l'Oberland bernois. »

En s'approchant dans la direction du sud, une foule d'autres sommités s'offrent à l'horizon, telles que le Grand-Combin, les tours de Mayen et d'Aï, l'aiguille d'Argentière, l'Aiguille verte, etc., etc.

A ce propos, nous devons recommander la *Vue panoramique des Rochers de Naye*, vaste et belle feuille coloriée, publiée en 1891 par la sous-section de Jaman du Club alpin suisse

Voilà un aperçu bien incomplet, sans doute, de toutes les jouissances que nous promet le *Glion-Naye*, l'un des plus pittoresques et des plus imposants de nos chemins de fer alpestres. Pour s'en rendre compte plus exactement, apprécier et jouir de toutes ses beautés, pendant le parcours, il faut nécessairement lire en entier, et avoir en poche, l'intéressante brochure de M. Lullin, à laquelle nous n'avons emprunté que quelques détails.

On lit dans la *Gazette de Lausanne*, du 2 août 1839 :

« L'événement le plus extraordinaire a eu lieu mardi dernier au camp de Bière. Au moment où la troupe faisait l'exercice du tir au polygone, une pièce de 12, à laquelle on venait de mettre le feu, a éclaté avec une violente détonation, au milieu même des artilleurs chargés de servir les pièces,

La pièce, qui était en tête des 7 bouches à feu dont le polygone est armé, s'est brisée en plusieurs éclats; l'un d'eux, du poids de 170 livres, est tombé à un pied du canonnier qui mettait le feu, mais sans le toucher; un de 450 livres a été lancé à 20 pieds derrière la 2<sup>e</sup> plate-forme; un 3<sup>e</sup> de 180 livres, après avoir passé sur la tête d'un canonnier, est tombé sur la 3<sup>e</sup> plate-forme où se trouvaient 3 artilleurs; un 4<sup>e</sup> de 155 livres, a été lancé à 5 pas du magasin à poudre, et est tombé au pied de l'artificier chef; un 5<sup>e</sup>, de 140 livres, après avoir été lancé à une soixantaine

de pieds de hauteur, est tombé au milieu d'un groupe de 25 artilleurs, sans toucher un seul homme. Enfin le boulet qui, malgré la rupture de la pièce, avait conservé toute sa force, est venu frapper aux pieds d'un tambour placé près des cibles, à une distance de 3100 pieds, et l'a couvert de sable ainsi que les hommes qui l'environnaient. L'explosion a été si forte que les bonnets de police de la plupart des hommes placés près des pièces sont tombés. La troupe qui, après cet événement, avait éprouvé un certain malaise, a repris son calme habituel. »

#### Madame est servie.

Le maire du chef-lieu de canton de... soyons discrets, avait invité à dîner le sous-préfet en tournée de révision.

Le grand jour étant arrivé, dès le matin, tout en veillant aux préparatifs, la femme de M. le maire explorait la route à l'aide d'une longue-vue. Le maître d'hôtel qu'elle avait mandé de la ville voisine, avec force recommandations sur l'habit noir et la cravate blanche de rigueur, se faisait attendre.

A midi, l'heure indiquée par les lettres d'invitation, M. le maire et la plupart des convives étaient réunis au salon, mais le maître d'hôtel n'arrivait pas. Tout à coup, on sonne à la porte de la cour, qui livra passage à un personnage en habit noir et en cravate blanche. La maîtresse se précipite :

— Dépêchez, dépêchez, s'écria-t-elle en accourant, on n'attend plus que vous.

Le nouvel arrivé, qui n'était autre que le sous-préfet de X., s'inclina :

— Vous êtes mille fois bonne, madame, de venir ainsi au devant de moi; permettez que je vous offre mon bras.

La maîtresse eut un geste de stupéfaction.

— Voilà qui est fort, pensa-t-elle. Ce maraud de maître d'hôtel ne se contente pas d'être en retard, il se permet encore la facétie de m'offrir le bras; je vais lui faire voir de quel bois je me chauffe.

Et, saisissant la main du fonctionnaire, elle l'entraîne en courant jusqu'à la salle à manger. Là, lui mettant un torchon sous le bras :

— Vous n'avez pas une minute à perdre, dit-elle. Voyant que vous n'arriviez pas, j'ai fait prévenir Rosette, la fille de l'auberge d'en face. Elle est en train de s'habiller. Tontaine, ma bonne, est à la cuisine. Quant à moi, je suis obligée d'aller rejoindre mon monde au salon. Prenez vite cette pile d'assiettes, servez le potage, et dès que vous apercevrez Tontaine ou Rosette, venez annoncer que madame est servie. Vous entendez: dans le grand genre : Ma—dame—est—servie.

Le sous-préfet, qui avait tout compris depuis la remise du torchon, s'inclina.

Quelques instants après, avisant une grosse rougaude qui entrat, les bras chargés de plateaux :

— C'est vous qui êtes mademoiselle Tontaine?

— Oui, not'maître.

— Eh bien! faites-moi le plaisir d'ouvrir la porte du salon et d'annoncer M. le sous-préfet de X.

— M. le sous-préfet de X.! eria Tontaine, à pleins poumons.

Et le fonctionnaire se plaçant dans l'embrasure de la porte, son gibus sous le bras, annonça gravement, en scandant chaque mot :

— Ma—dame—est—servie!

Tête de la maîtresse qui se précipite par une porte de dégagement et ne repart plus.

Nous avons sous les yeux cette déclaration d'une municipalité, de laquelle nous retranchons les noms propres :

« Nous soussigné membre de la Municipalité nous déclaront que nous avont un abitent dans notre commune qui a été aubligé de parti pour servir sa partie en laicent sa femme toute seule bien malade sencecur nous le recommandont bien sicesté possible qu'on puisse le lécé reveni pour tendre secour à sa femme c'est un nommé.....

....., octobre 1870.

(Signature).

Nous aimons à croire que pendant la période d'années qui s'est écoulée dès lors, ce brave syndic aura quelque peu amélioré son orthographe.

Deux amis se promenaient ensemble près du Signal de Lausanne. Leur conversation tomba sur le mépris des richesses, sur le beau traité de Sénèque qui parle de ce sujet, et sur tous les maux que l'or et l'argent font dans ce malheureux monde. Pleins d'enthousiasme pour une pauvreté noble et indépendante, ils jurent de renoncer pour jamais à ces métaux corrupteurs, vident de concert leurs bourses dans un buisson épais, et reprennent le chemin de la ville. Arrivés à la porte, ils se séparent: l'un des deux regagne son logis; bientôt il entend sonner l'heure à laquelle il avait coutume d'aller au café. Mais qu'y faire sans argent? Après un moment de réflexion, il prend bravement le parti de retourner au buisson, chercher le dépôt qu'il lui a confié. A peine l'a-t-il reconnu, qu'il voit ce buisson fort agité, et un gros corps qui se traîne dans son intérieur: c'était son honnête camarade, qui, sans même rentrer dans sa chambre, était venu en hâte recueillir à lui seul ce qu'ils avaient semé à deux.

Au commencement du siècle dernier, un village près d'Echallens fut attaqué